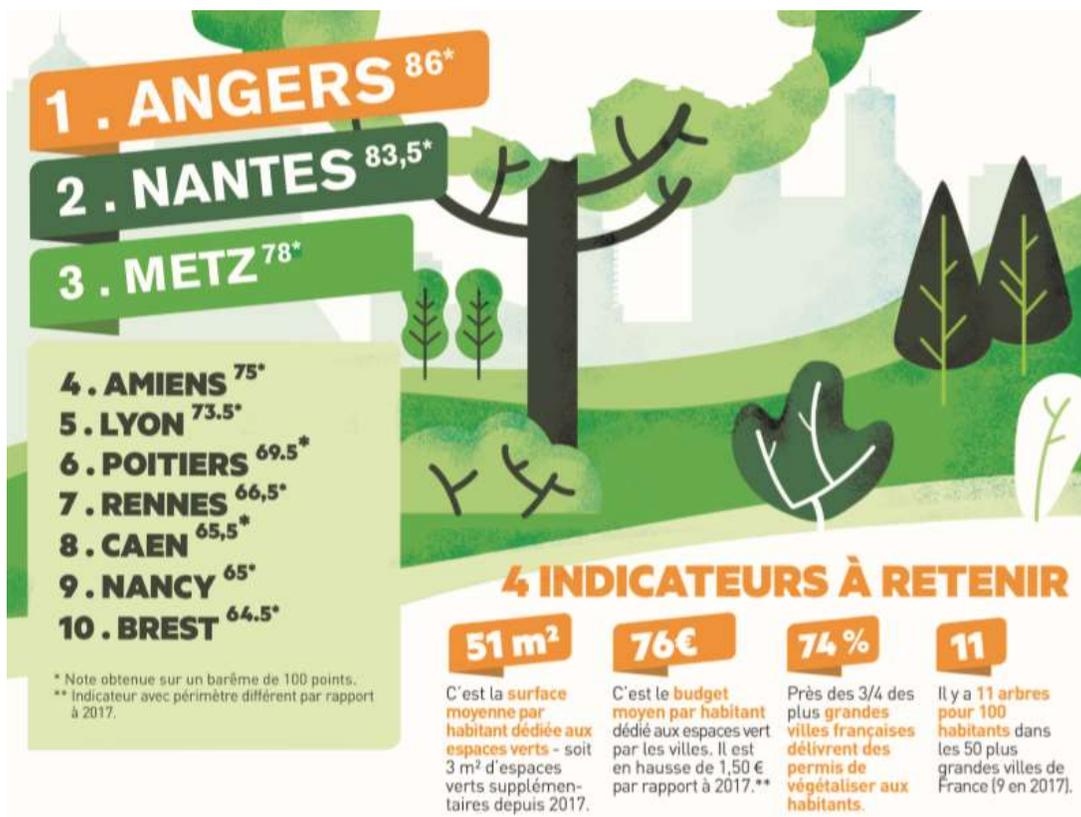


#Observatoire #villesvertes2020 #vegetalisation #municipales #biodiversite

## Palmarès 2020 de l'Observatoire des villes vertes Angers, Nantes et Metz, villes les plus vertes de France

Paris, le 4 février 2020 – L'**Observatoire des villes vertes**, à l'initiative de l'Unep – les Entreprises du Paysage – et d'Hortis – les responsables d'espaces nature en ville, publie les résultats de l'édition 2020 du Palmarès des villes vertes. Angers, Nantes et Metz sont à la tête du classement, grâce à un patrimoine vert important et à un volontarisme politique fort. Elles sont suivies de près par Amiens et Lyon. Cette 3<sup>e</sup> édition révèle que la préservation du patrimoine végétal urbain et son développement ont accédé au rang de priorités politiques pour la plupart des grandes villes du pays.



Mené tous les trois ans depuis 2014 auprès des 50 plus grandes villes de France, le Palmarès des villes vertes étudie leur politique de végétalisation urbaine et dresse un état des lieux de la place des espaces verts en ville.

« L'emprise des enjeux climatiques dans l'actualité et l'approche des élections municipales ont accéléré une prise de conscience des élus locaux : celle que le végétal est une solution viable et accessible pour rendre la

ville plus agréable et plus forte. Espérons qu'il s'agisse du prélude à des actions fortes et engagées » alerte **Laurent Bizot, Président de l'Unep – Les Entreprises du Paysage.**

## DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DU PALMARÈS DES VILLES VERTES [ICI](#)

### Les 5 grands enseignements de l'étude

- 1) **L'investissement en faveur des espaces verts des 50 plus grandes villes de France est en légère hausse** : les communes allouent en moyenne 1,3 % de leur budget total à la création de nouveaux espaces verts (autant qu'en 2017), et dépensent chaque année 76 € par habitant <sup>1</sup>- un budget en légère augmentation depuis 2017 (+1,50 €). Les villes du Sud tentent de rattraper leur retard, comme **Marseille** dont le projet est de se positionner en meilleure destination urbaine pour l'éco-tourisme grâce à ses grands espaces verts.
- 2) **Les citoyens sont de plus en plus impliqués dans les processus de décisions pour créer la ville de leur choix** : en 2020, la végétalisation gagne du terrain ! Les 3/4 des villes françaises décernent un « permis de végétaliser » afin de verdir les espaces urbains (trottoirs, façades végétales...). Pour rendre l'expérience durable avec son opération « Vert en ville », **Tourcoing** propose à ses habitants de végétaliser leurs murs en fournissant les plantes adaptées au milieu urbain. Cette action est réalisée avec l'appui du service Espaces Verts municipal.
- 3) **La totalité des villes répondeuses ont initié des actions en faveur de la protection de la biodiversité** : recensement, mise en place de plan biodiversité, plan de gestion écologique des arbres, gestion différenciée, verdissement des PADD et des PLU... Les collectivités ont à cœur de protéger leur environnement. **Lyon** a d'ailleurs vu ses efforts récompensés en recevant le prix de Capitale de la Biodiversité 2019 !
- 4) **Le patrimoine vert, un atout majeur que les villes ont su développer** : depuis 2017, de nombreuses villes ont innové pour valoriser et développer leur patrimoine vert, à l'image de **Nice** qui a planté plus de 10 296 arbres. On note d'ailleurs une progression de 3 m<sup>2</sup> d'espaces verts supplémentaires par habitant en moyenne depuis 2017, pour atteindre 51 m<sup>2</sup>.
- 5) **L'entretien des espaces verts en ville repose de plus en plus sur des alternatives participatives et écologiques** : mise en place en janvier 2017, la loi Labbé, qui proscrit l'usage des produits phytopharmaceutiques par les villes (sauf exceptions) a accéléré la transition vers une gestion et un entretien plus écologiques des espaces verts urbains. Les villes ont démontré leur capacité à s'adapter rapidement, comme **Vitry-sur-Seine**, récompensée par le label *Terre Saine* en 2019, en tant que collectivité territoriale pionnière et emblématique en termes de gestion sans pesticides des jardins, des espaces végétalisés et des infrastructures.

« Nous collectons et évaluons les données de plus de 25 grands indicateurs pour chaque ville : valorisation du patrimoine vert, protection de la biodiversité, actions de pédagogie autour du végétal, méthodes d'entretien respectueuses de l'environnement... Ce nouveau Palmarès a d'ailleurs révélé une diversité croissante des initiatives portées et des acteurs impliqués » explique **Jean-Pierre Gueneau, Président d'Hortis**. « Ce Palmarès démontre une fois de plus que nos villes se mobilisent pour verdir le cadre de vie des Français, avec des initiatives exemplaires. »

### Les classements par catégorie : de l'investissement à la promotion

---

<sup>1</sup> La masse salariale des services espaces verts est désormais prise en compte dans le calcul du budget



« La végétalisation des grandes et moyennes villes de France est devenue un enjeu économique, sanitaire et sociétal crucial pour nos territoires ! Or, à l'approche des élections municipales, nous souhaitons rappeler que les budgets consacrés aux espaces verts ne sont toujours pas à la hauteur de ces enjeux. » commente Laurent Bizot, Président de l'Unep.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS,  
OU VOUS ENTRETIENIR AVEC LAURENT BIZOT,  
CLIQUEZ [ICI](#)

#### Methodologie

Les 50 plus grandes villes de France ont été interrogées via leur direction Espaces verts et leurs élus, d'août à octobre 2019. Plus de 1 500 données quantitatives et qualitatives ont été collectées, analysées selon 25 indicateurs et regroupées en 6 catégories : patrimoine vert, investissement en faveur du vert en ville, politique de préservation de la biodiversité, politique de promotion du patrimoine vert, gestion des déchets verts, dynamisme de la progression. Le cumul des points obtenus sur les différents critères détermine la note (sur 100) et le classement général au sein du Palmarès.



#### À propos de l'Observatoire des villes vertes : [www.observatoirevillesvertes.fr](http://www.observatoirevillesvertes.fr)

L'Observatoire des villes vertes a pour objectif de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France et de promouvoir le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain. Créé en 2014 par l'Unep - Les Entreprises du Paysage – et Hortis, organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville, l'Observatoire des villes vertes propose des cartographies dynamiques qui recensent les projets remarquables en matière d'aménagement paysagers urbains, des focus sur les tendances de demain, ainsi qu'un « laboratoire » où se mêlent divers sondages et études sur le thème du végétal.



#### À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE).



#### À propos d'Hortis : <http://www.hortis.fr>

Hortis regroupe les responsables d'espaces nature en ville de toute la France. L'objectif du réseau est de représenter et défendre les intérêts de la filière de l'horticulture, du paysage et de la nature en ville dans le secteur public. Hortis est également engagé pour la professionnalisation (échanges de bonnes pratiques, formations...) et pour la valorisation des expertises des directions des espaces verts.

### CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR

Anna Kaiava / 01 41 34 21 05 - [akaiava@hopscotch.fr](mailto:akaiava@hopscotch.fr)  
Sarah Mittelette / 01 58 65 00 61 - [smittelette@hopscotch.fr](mailto:smittelette@hopscotch.fr)

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Amélie Deraedt / 01 42 33 88 62 - [aderaedt@unep-fr.org](mailto:aderaedt@unep-fr.org)